



- REALISATION** **MODIFICATION**
- MODERNISATION DES OUVRAGES DE RACCORDEMENT**

Le Gestionnaire du Réseau de Distribution – GRD :

Nom ou raison sociale : Gedia SAEML
Adresse : 7, rue des Fontaines – 28109 DREUX CEDEX
Courriel : grdgaz@gedia-dreux.com
Responsable du dossier : Bruno PIE
Numéro(s) ① : 02 37 65 00 25

d'une part,

ET :

(Cocher la case correspondant à votre situation)

Le propriétaire de l'installation à desservir :

Nom ou raison sociale :
Activité : Code NAF :
Représenté par :
Adresse :
Numéro(s) ① :
Courriel :

Le Mandataire * :

(* Vous n'êtes pas le propriétaire, mais vous êtes mandaté en tant qu'installateur, maître d'œuvre, constructeur, syndic de copropriété, locataire, gérant [...] par celui-ci, pour agir en son nom, en vertu d'une délégation jointe en annexe 2 (Fiche n°1) et à nous retourner obligatoirement avec le présent contrat.

Nom ou raison sociale :
Activité : Code NAF :
Fonction ou situation justifiant son intervention :
Adresse :
Numéro(s) ① :
Courriel :
Représenté par :

d'autre part,

Contrat_Racc_Gaz	Date création :	24.04.2020
Version : 2	Date modification :	10.08.2020

Il est convenu ce qui suit,

I. OBJET ET COMPOSITION DE LA PROPOSITION

Le présent contrat est proposé aux clients demandeurs d'un raccordement sur le réseau de distribution de gaz naturel existant ou à créer, du ou des branchement à réaliser.

Cette proposition est établie sur la base des informations transmises par le Cocontractant (propriétaire ou mandataire) via le formulaire de demande de raccordement.

La durée de validité du contrat est de **6 mois** à compter de la date d'envoi.

Elle est constituée des présentes Conditions particulières.

II. CONDITIONS PARTICULIERES

A – Données relatives à la consommation

Adresse du Point de livraison : **[adresse]**

Usage(s) : **[usage]**

Consommation annuelle estimée : **[conso]** kWh/an

Pression relative de livraison prévue : **[pression]**

Puissance maximum utile : **[puissance]** kW pour un pouvoir calorifique supérieur (PCS) = 11.5 kWh/Nm³

B – Description des Ouvrages de Raccordement

B-1 – Prestations réalisées par Gedia GRD :

Réseau :

- L'extension et le renforcement de canalisations de **[x]** ml
- La pression du réseau sur lequel votre raccordement est de : **MPB de (1 à 3,9 Bar)**
- La pression minimale contractuelle au risque de 2% est de 1 Bar.

Branchement :

- Réalisation branchement : **1**

La Société Gedia SAEML procédera :

- Au renforcement et à l'extension de **[x]** mètres de réseau Gaz en PEHD situé : **[Adresse]**
- A la réalisation et au raccordement d'un branchement sur le de réseau distribution,
- A la fourniture et à la pose d'un poste de livraison **[x]** m³h **[x]** MPB pour répondre à vos besoins exprimés de **[x]** Nm³h.

Poste de Livraison (simple ligne) :

Débit maxi en m3/h (Débit mini : 1/20 débit maxi)	Débit horaire maximal appelé estimé (Nm ³ h)	Puissance unitaire maximum utile (pour un PCS = 11,5 kWh/Nm ³)	Instruments télérelève et correcteur	Nombre	Type d'implantation	Fourniture / pose abri

B-2 – Prestations restant à la charge du client ou du Maître d'ouvrage :

La Prestation de raccordement de la station GNV, à partir du poste de livraison positionnée en limite de propriété.

Il conviendra de s'assurer que la canalisation gaz présente une capacité suffisante entre le poste de livraison en limite de propriété et votre installation intérieure.

C – Propriétés des Ouvrages de Raccordement

Le compteur est la propriété de Gedia SAEML.

Le(s) coffrets et/ armoires implantés en limite de propriété, est (sont) la propriété de Gedia SAEML et doit (doivent) être accessibles à tout moment par nos services.

La nourrice de distribution et / ou la conduite d'immeuble est (sont) la propriété de Gedia SAEML et doit (doivent) être accessibles à tout moment par nos services.

Les ouvrages implantés dans le local technique réalisé par le Cocontractant doivent être accessibles à tout moment par nos services.

D – Tarif du raccordement et autres conditions

D-1 – Montant :

Le montant de la prestation à régler, conformément aux tarifs déposés par Gedia SAEML pour les raccordements au réseau gaz naturel, est de **[x] € HT soit [x] € T.T.C** (T.V.A à 20 %, soit **[x] €**).

Ce montant inclut la réalisation du renforcement du réseau, le branchement au réseau gaz naturel, la fourniture et la pose du poste Gaz.

Pour information, Gedia GRD prend à sa charge la somme de **[x] € HT** sur le coût forfaitaire technique global d'un montant de **[x] € HT**.

Le poste de livraison de [x] m³ sera proposé en location au titulaire du contrat de fourniture de gaz naturel, selon le catalogue de prestation en application du Contrat Distributeur de Gaz - Fournisseur du GRD Gedia. Cette location comprend des prestations de financement, maintenance et renouvellement d'équipement pour un coût mensuel de location figurant au catalogue des prestations en vigueur (disponible sur le site www.gedia-reseaux.com).

En cas d'annulation de commande, les dépenses engagées par Gedia SAEML au titre des études ou travaux préalables seront dues à hauteur des frais déjà investis (facturation du temps consacré à l'étude et factures inhérentes).

D2 – Modalités de paiement :

Veuillez cocher ci-dessous la case correspondant au moyen de paiement choisi.

Virement sur notre compte

CREDIT AGRICOLE VAL DE France,
Centre d'Affaires de Dreux
dont le RIB est (voir Annexe 1) :

COMPTE : 14406 00167 778902285415
IBAN : FR76 1440 6001 6777 8902 8541 584
BIC : AGRIPFRPP844

Autre (à préciser) :

Pour tout règlement, merci de rappeler les références de votre dossier

Veillez indiquer ci-dessous les informations concernant la facturation :

Coordonnées de facturation
Nom ou Raison Sociale :
Adresse :

E – Conditions préalables à la réalisation des travaux

Les conditions préalables à la réalisation des travaux sont les suivantes :

- Réception par GEDIA SAEML d'un exemplaire daté et signé de cette proposition, accompagné du règlement et des pièces nécessaires, dans un délai de **[x]** semaines (hors travaux d'extension) avant la date souhaitée des travaux de raccordement.
- Obtention par GEDIA SAEML de l'autorisation d'ouverture des sols par les organismes concernés nécessaires au démarrage des travaux (délai minimum de **[x]** semaines pour notification de refus d'ouverture selon le règlement de voirie).
- Il est précisé que si la voirie venait à être refaite entre la date d'émission du présent contrat et la commande des travaux, GEDIA SAEML ne pourrait pas obtenir les autorisations et la présente proposition deviendrait alors caduque.
- Dégagement des accès et parties communes par vos soins, le jour des travaux, pour faciliter l'accès au chantier.
- Information par vos soins auprès des différents prestataires susceptibles de se trouver dans la zone des travaux :

Identification du coordinateur sécurité :	
Adresse :	
Téléphone :	
Le cocontractant joint le Plan Général de Coordination (PGC) au présent contrat.	

F – Délai prévisionnel de réalisation des travaux

A compter de la date de réception du règlement et du présent contrat dûment signé, le délai prévisionnel pour la réalisation des travaux de raccordement est de **x** semaines (hors travaux d'extension ou de renforcement).

Il comprend notamment le délai de réception des autorisations d'ouverture des sols et de réalisation des travaux.

La réalisation des travaux correspondant à la présente proposition doit pouvoir être effectuée par GEDIA SAEML dans un délai maximal de 12 mois à compter de la réception de l'ordre de service du cocontractant.

Au-delà de ce délai, si, pour une raison indépendante de Gedia SAEML les travaux n'avaient pu être réalisés, le montant du règlement initialement perçu serait restitué au Cocontractant et une nouvelle proposition de raccordement serait transmise en lieu et place de la présente proposition.

Pour la bonne mise en œuvre des diverses dispositions du contrat, le Cocontractant s'oblige à tenir informé GEDIA en temps utile, par courrier, de toute modification relative aux renseignements fournis ci-dessus, particulièrement quant à ses interlocuteurs et à ses modalités d'accès. Il est responsable en cas d'omission ou de fausse déclaration et engage sa responsabilité en cas de manquement à ces obligations.

Un exemplaire du présent contrat de raccordement doit être retourné à la Société Gedia SAEML dûment complété, signé et paraphé sur chaque page. Le Cocontractant accepte le transfert des obligations en cas de transfert de propriété des installations vers le client final.

Je souhaite recevoir l'accusé de réception de commande par courriel à l'adresse suivante :

_____ @ _____

Fait en 2 exemplaires,

Dreux, le

A

_____ le _____

Pour Gedia :



Pour le Cocontractant :

Visa :

Visa :

GEDIA SAEML, opérateur de réseau référent, répond aux besoins des collectivités, des clients finals, des fournisseurs d'énergie et des autorités de tutelle. Dans le respect de ses engagements, Gedia SAEML agit pour :

- Garantir la performance du réseau de distribution,
- Assurer la satisfaction de ses clients et parties intéressées,
- Optimiser les ressources humaines et matérielles,
- Développer les actions de protection environnementale et de maîtrise de l'énergie,
- Préserver la santé et la sécurité des salariés.

Gedia SAEML, gestionnaire de réseau de distribution, assure ses missions de service public en acheminant le gaz naturel en toute sécurité sur 24 communes. Gedia SAEML développe, exploite et modernise le réseau en maintenant un niveau de sécurité maximal. Gedia SAEML réalise les raccordements, les interventions techniques, le relevé des compteurs et toutes les opérations de sécurité sur le réseau.

Le client choisit librement le fournisseur qui lui vendra le gaz naturel et assurera le suivi de son contrat de fourniture de gaz.

ANNEXE 2 - FICHE N°1

(A JOINDRE PAR LE MANDATAIRE)

DELEGATION :

(A JOINDRE PAR LE MANDATAIRE)

Je, soussigné,

Nom ou raison sociale :

Activité :

Code NAF :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Certifie sur l'honneur être propriétaire : de l'immeuble
 de l'installation intérieure

Situé(e) :

et déclare donner mandat à :

Nom ou raison sociale :

Fonction ou situation justifiant son intervention :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Représenté par :
(Responsable du dossier)

Pour entreprendre toutes démarches utiles, en mon nom et pour mon compte, auprès de la SAEML GEDIA aux fins de réalisation de l'opération de raccordement décrite aux conditions particulières ci-après, dans le respect des dispositions des articles 1984 et suivants du Code civil.

A le

Le propriétaire – mandant :

Visa :

Le mandataire :

Visa :